

# Tirs de kalach' dans un clip de rap : un an ferme

Des centaines de milliers d'internautes les connaissaient via YouTube et Dailymotion, arborant cagoule ou casque de moto. Ils ont désormais un visage. Un nom, aussi : Rabie Gasmi, 27 ans, et Sabri Bech, 30 ans. Malgré leurs dénégations, le tribunal correctionnel de Nice a estimé, hier, que ces deux prévenus étaient bien les figurants qui avaient brandi des armes, dans un sulfureux clip du groupe Negrescro.

En juillet 2012, les rappers niçois suscitent une vive polémique autour du morceau *L'Ariane* et de la vidéo filmée dans le quartier éponyme. Au menu : rodéo urbain, drapeau algérien déployé sur la façade d'une église, fusil à pompe et Kalachnikov exhibés par des hommes au visage masqué. Avec, en prime, rafale de tirs en l'air.

## Rien de factice

Provocation? Ou démarche artistique interprétée à contre-emploi, ainsi que le plaide alors Negrescro? Quoi qu'il en soit, la séquence n'est guère du goût du procureur qui ouvre une enquête. Octobre 2012 : la PJ interpelle deux suspects à L'Ariane. Les armes du clip resteront introuvables. Mais les experts

sont formels : ces joujoux sont de vraies armes, quoi qu'en dise Pap, le leader de Negrescro.

Depuis, Pap est sorti de prison où il a purgé six mois ferme pour trafic de stupés. Il est absent aux débats hier. Tout comme le réalisateur du clip, qui a désigné Rabie Gasmi et Sabri Bech comme les mystérieux figurants. Les voilà jugés pour détention, port et transport prohibés d'armes en récidive. Gasmi pour la kalach' et, accessoirement, un pistolet automatique à gaz brandi dans un reportage de France 3. Bech pour le fusil de chasse Remington.

*« J'ai joué dans le clip, mais pas dans cette scène-là, assure Rabie Gasmi. Je n'ai jamais eu de Kalachnikov et n'en ai jamais transporté. Je ne vois pas qui pourrait me reconnaître avec le casque. Il [le réalisateur] me désigne parce qu'il ne me connaît pas et sait qu'il n'y aura pas de représentations. »* Sabri Bech, lui, a été identifié à travers la cagoule par une expertise. *« Juste une ressemblance morphologique »,* balaye-t-il.

Le procureur Jean Coutton avertit : *« Ce n'est pas le rap, ni le rappeur qui nous intéresse. Mais la présence d'une*



**Rabie Gasmi a été identifié comme « l'homme à la kalach' ».** (Photo C. C.)

*arme de guerre et d'une arme de chasse. »* Ce, dans une scène tournée au... cimetière de L'Ariane.

*« Sans ce drapeau exhibé sur l'église, je ne pense pas que ce clip aurait attiré l'attention plus que ça »,* estime l'avocat de Bech, M<sup>e</sup> Alexandre Ramette. M<sup>e</sup> Adrien Verrier, aux côtés de Gasmi, met en doute la parole du réalisateur. *« On a trouvé les lampistes dans ce dossier qui a pris une tournure hallucinante ».*

Des « lampistes » au casier judiciaire déjà lourd, que le tribunal présidé par Marcel Tastevin estime coupables et condamne à un an de prison ferme. Sans mandat de dépôt.

**CHRISTOPHE CIRONE**